

NOUS RECHERCHONS UN(E) ASSISTANT(E) JURIDIQUE EN MARCHES PUBLICS

Vous êtes un(e) étudiant(e) en marchés publics ou droit public avec une option en marchés publics et vous êtes motivé(e) et dynamique ?

Alors, rejoignez-nous car vous aurez l'opportunité de développer vos compétences et de travailler sur des sujets passionnants !

Vos Missions Épiques :

Au sein de la Direction des Achats Publics, composée de 7 personnes (Acheteurs publics et Juristes spécialisés en Marchés Publics), qui a en charge l'intégralité des dossiers de l'Établissement relevant des Achats Publics, vous venez en renfort à chaque collaborateur de l'équipe (programmation de plus d'une centaine de marchés à mettre en place en 2024 et 1^{er} trimestre 2025).

Vos missions sont les suivantes :

- Gérer les procédures de marchés
- Rédiger des documents de marchés
- Relire et vérifier les rapports d'analyse des offres
- Suivre l'exécution des marchés
- Activités associées : recherches juridiques, élaboration de notes, participation aux Commissions des Achats, etc.

Ce Que Nous Recherchons :

- 🎓 M1 ou M2 en droit public option marchés publics
- 🚀 Maîtrise des outils bureautiques
- 🧠 Disponibilité, réactivité, rigueur, Esprit d'équipe

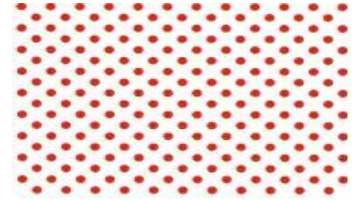
Ce Que Nous Offrons :

- 💰 Stage de 6 mois à compter d'avril 2024
 - Gratification : 1940 € bruts mensuels
- 🌐 Des avantages sociaux intéressants :
 - Une clé distributeur (3 boissons offertes par jour)
 - Carte repas d'une valeur de 9,50 € par unité
 - La prise en charge à 75 % de vos frais de transport en commun / Plan de mobilité durable

Localisation :

Paris 14^{ème}





Qui sommes-nous ?

Créé en 2006, L'EPF Ile-de-France est un Etablissement public de l'État, né de la fusion des EPF départementaux franciliens. Opérateur public foncier des collectivités franciliennes, il contribue au développement de l'offre de logements (y compris des logements locatifs sociaux) et au soutien du développement économique, par la production de foncier constructible.

L'intervention de l'EPF Ile-de-France se découpe en quatre étapes successives, qui consistent à signer une convention d'intervention foncière, mener les acquisitions, assurer le portage et dans le même temps d'engager les études préalables, requalifier le site (opérations de dépollution et démolition) et céder les emprises foncières à l'opérateur désigné pour permettre le lancement du projet.

L'EPF Ile-de-France a pour objectifs de débloquer du foncier constructible, accompagner les Maires bâtisseurs, favoriser la production de logements et réguler les prix du foncier.

Depuis le vote de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), avec la création d'Opérations de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) et en ouvrant la possibilité pour les cas les plus complexes de déclarer d'Intérêt National certaines de ces opérations (ORCOD-IN), l'EPFIF se voit confier de nouvelles missions dans le domaine de la requalification des copropriétés dégradées.

Les ORCOD s'inscrivent dans le cadre d'un projet urbain et social visant à lutter contre l'indignité et la dégradation d'immeubles en copropriété. Ce nouveau cadre d'intervention doit permettre de mieux coordonner l'intervention publique sur les différents facteurs de dégradation des copropriétés, de la réhabilitation du bâti, au portage immobilier, en passant par des actions d'aménagement ou de lutte contre l'habitat indigne.

Où candidater :

recrutement@epfif.fr

